

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde de l'Orgue et de L'Eglise de Chaumont en Vexin (ASSOEC) du samedi 2 Décembre 2017

Les membres de l'Association, dûment convoqués, se sont réunis le samedi 2 Décembre 2017, à 10 heures, salle des Associations, à la Mairie de Chaumont en Vexin, siège de l'ASSOEC, sous la présidence de Marie José Pellé.

Membres présents : Mme Marie José Pellé ; Mrs Daniel Angéras, Pierre Rambour, François Réthoré, Jean Claude Thomas, membres du Bureau, ainsi que Mmes Cuypers, Delatour, Devylder, Ferrat, et Mr Pellé.

Pouvoirs de Mme M.Clouet et de Mr Rossi (à M.J.Pellé), de Mme Lefèvre et de Mme et Mr Bellat (à J.C.Thomas), de Mme Lamarque et de Mr et Mme Belvès (à F.Pellé).

Membre excusée : Mme Maufus.

Mme Landa-Bachelot, responsable de l'Agence du Crédit Mutuel de Chaumont en Vexin (notre banque) est également excusée.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Marie José Pellé, Présidente de l'Association, remercie les personnes présentes, et rappelle les objectifs de l'ASSOEC.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Communication de Mr le Maire de Chaumont, Président d'honneur de l'Association
- Rapport moral (Mme M.J.Pellé)
- Rapport financier (Mr F.Réthoré)
- Renouvellement du Bureau
- Projets 2018
- Questions diverses

Communication de Mr Pierre Rambour

Mr Rambour redit son attachement au beau patrimoine légué par nos aïeux et par les artisans de l'époque qui ont édifié une construction remarquable avec des moyens limités.

Les travaux réalisés cette année ont consisté en la reprise de parties hautes (chéneaux) par l'entreprise Bouchard, qui a procédé à la mise en place des échafaudages, et en la restauration des vitraux 3 et 5 du chœur par l'entreprise Courageux. Des grilles extérieures de protection pour ces deux verrières ont été posées.

La somme dépensée a été de 15 623, 92 euros - dont 1183, 68 euros pour les vitraux.

La Commune a été aidée par deux subventions de la DRAC (7500 euros) et du Conseil Départemental (4440 euros).

Après accord des membres de l'ASSOEC, l'Association interviendra à hauteur de 1000 euros pour la réfection des vitraux.

Une deuxième opération concerne la statue de Saint Jean l'Evangéliste, située à l'extérieur sur l'un des contreforts du déambulatoire. Là encore la Commune bénéficiera du soutien de la DRAC et du Conseil Départemental. Le travail, qui sera réalisé par une entreprise de taille de pierre et de restauration de Paris, entrainera une dépense de 6120 euros (TVA comprise). Une participation de l'ASSOEC est envisagée (1000 euros).

Les gargouilles du chevet doivent être reprises : les travaux ont été commandés à l'entreprise Bouchard (pour un montant de 20 000 euros). L'avis de la DRAC n'est pas nécessaire pour cette intervention.

Monsieur le Maire expose maintenant les conclusions d'un rapport de Mr Bouchard, concernant l'affaissement des arcs boutants côté sacristie et chapelle de la Vierge. L'intervention d'un architecte nommé par la DRAC sera peut-être nécessaire. Le budget prévisible est de l'ordre de 500 000 euros !

Notre Présidente rappelle qu'on peut envisager un appel de fonds par le biais d'une souscription, qui permettrait aux donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale. Cela passerait par le canal de la Mairie, car notre Association n'ayant pas été reconnue d'utilité publique, ne saurait prétendre à cet avantage fiscal.

M.J.Pellé nous informe qu'elle a été nommée à la CRPA (Commission Régionale Patrimoine et Architecture) de la DRAC des Hauts de France, dans la deuxième section : Projets architecturaux et travaux sur immeubles (pour mémoire la première section ayant en charge la protection et la valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier, est compétente en matière de plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine - PVAP). La CRPA remplace la CRPS - Commission Régionale des Sites et du Patrimoine. La première réunion de la nouvelle commission se tiendra le 11 décembre 2017.

L'un des objectifs de la commission "Patrimoine et Architecture" sera d'aider les bourgs dans la création de zones de protection architecturale.

Mme Delatour a rencontré Mme Nadège Lefèvre, désormais Présidente du Conseil Départemental, lors d'une manifestation organisée pour la fin des travaux de restauration de la Chapelle de la Chaire à Loup, sur le territoire de la commune de Jouy sous Thelle. Le Conseil Départemental est sensible à la protection du patrimoine.

M.J.Pellé souligne la réussite de la restauration du couvent des Récollets - siège de la Mairie - et remercie Mr le Maire.

Mme Devylder signale l'existence de sources à la périphérie de l'Eglise. Mr le Maire rappelle que la butte surplombant l'Eglise est faite de sables qui retiennent l'eau. Les éventuels écoulements sont dus à la propriété de ces couches. C'est bien le cas de l'écoulement existant derrière la porte avec grille située dans l'escalier d'accès à l'Eglise, en face de la niche qui renfermait le Christ aux liens (maintenant exposé à l'intérieur de l'Eglise, après sa restauration).

M.J. Pellé mentionne tous les organismes qui pourraient aider à la restauration de notre patrimoine (Fondation du Patrimoine, VMF, fondation S.Bern).

Mme Delatour signale le défaut de la grille protectrice externe du grand vitrail situé au dessus des fonts baptismaux. Mr Rambour précise qu'il en est informé.

Rapport financier (F.Réthoré, Trésorier)

Au 30 novembre 2016, le solde positif était de 366,11 euros pour le compte courant, et de 4523,95 euros pour le compte sur livret.

Pendant l'année écoulée, les postes de dépenses principaux ont été ceux liés au site internet, aux paiements des cachets pour les artistes qui sont intervenus lors des concerts. Les recettes provenant des cotisations des membres, de dons divers, et des quêtes faites lors des manifestations qui ont été organisées.

Au 30 novembre 2017, le solde positif est de 1607,7 euros pour le compte courant, et de 4562,4 euros pour le compte sur livret.

M.J.Pellé précise que les cotisations pour 2018 sont maintenues au même niveau, soit 30 euros pour les membres actifs, 50 euros pour les membres bienfaiteurs, et à partir de 50 euros pour les membres donateurs.

Notre Présidente soumet au vote le rapport financier, qui est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral (M.J.Pellé)

Notre présidente signale que nous avons perdu deux membres actifs après les décès de Mr Delattre et de Mr Marc Milhoud. Nous aurons une pensée pour eux.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux adhérents qui ont rejoint l'ASSOEC : Mme de Varax, ainsi que Mr et Mme Martinet.

A ce jour, notre association compte 31 membres.

M.J.Pellé rappelle que deux concerts ont été organisés au cours de l'exercice précédent : le concert d'Avent du 4 décembre 2016, avec la participation de Mme Foulard, organiste, et des élèves et professeurs du conservatoire de musique de Beauvais ; le concert de chorales du 15 octobre 2017 (chorale de l'Ecole de Musique de Chaumont, et chorale "Ma Joie chante" de Gisors). Un couple de choristes de cette dernière formation a tenu à remercier l'Association pour l'accueil qui leur a été réservé, et a fait un don de 50 euros.

Des pots de l'amitié ont été organisés à l'issue des deux concerts.

Comme pour les manifestations précédentes, les affiches ont été réalisées grâce à l'aide du Crédit Mutuel de Chaumont en Vexin, que nous remercions.

Les projets de concerts pour l'année à venir ne sont pas encore finalisés.

M.J.Pellé, en l'absence de Mr Boulie, responsable de notre site internet, empêché, fait part des observations concernant l'intérêt suscité par notre site : le nombre de visites a été moindre. Il y a eu 371 visites rapides et 432 visites à durée plus longue. La page d'accueil a été la plus visitée. Le centre d'intérêt principal concerne l'orgue. Les visiteurs viennent des Hauts de France, de la Région Parisienne, de Bretagne, et également du sud de la France.

M.J.Pellé rappelle que nous avons toujours en projet la rédaction d'une notice générale de l'orgue, qui sera intégrée dans le contenu du site. Notre objectif est de réaliser cette notice en 2018.

L'Association est intervenue au cours des journées du Patrimoine. Des visites commentées de l'orgue ont été faites dans l'après midi du dimanche 17 septembre 2017.

Enfin, nous avons participé, à hauteur de 1000 euros, à la réfection des verrières du chœur.

Notre Présidente soumet au vote le rapport moral qu'elle vient d'exposer. Il est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du Bureau

En l'absence de souhaits manifestés, le bureau de l'Association est reconduit.

Projets (M.J.Pellé)

M.J.Pellé rappelle comme il a été mentionné précédemment, que dans le cadre d'appels de fonds différenciés, les dons pour des opérations de restauration pourraient bénéficier du rescrit fiscal. Elle évoque enfin les différentes suggestions qui lui ont été faites :

- demande d'un devis pour une entrée en verre côté nord, ce qui permettrait un meilleur accueil (A.F.Cuypers)
- reprises des percements faits dans les piliers, à différentes époques, ainsi que la reprise de la base des piliers (F.Réthoré). M.J.Pellé pense que ces interventions seraient sans doute soumises à l'obtention d'une autorisation de la DRAC.
- restauration (*a minima*) de certains des bancs, dont l'assise est vermoulue (J.C.Thomas).
- Problème des ornements liturgiques actuellement stockés en dehors de l'Eglise, en attendant que les conditions d'une préservation optimale soient remplies dans la sacristie.

- restauration de la statue de Saint Jean l'Évangéliste, évoquée précédemment, pour laquelle nous donnerons une participation.
- pour l'orgue, un projet de restitution du jeu de cornet du Récit aurait du sens. Cela ne pourrait se faire sans l'accord de la DRAC. Par ailleurs, le financement serait à trouver !

L'ordre du jour étant épuisé, notre Présidente remercie les participants pour leur engagement dans la vie de la Société, et ainsi, pour leur contribution à la préservation d'un patrimoine de grande qualité. Notre Présidente déclare close la séance à 12 heures, et invite les membres de l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Marie José Pellé

Présidente de l'ASSOEC